GROUPE CERF

Groupe Ornithologique
de la Vienne
8, rue Jean Jaurès
86000 POITIERS

SYNTHESE DES TRAVAUX AU 12 OCTOBRE 1987

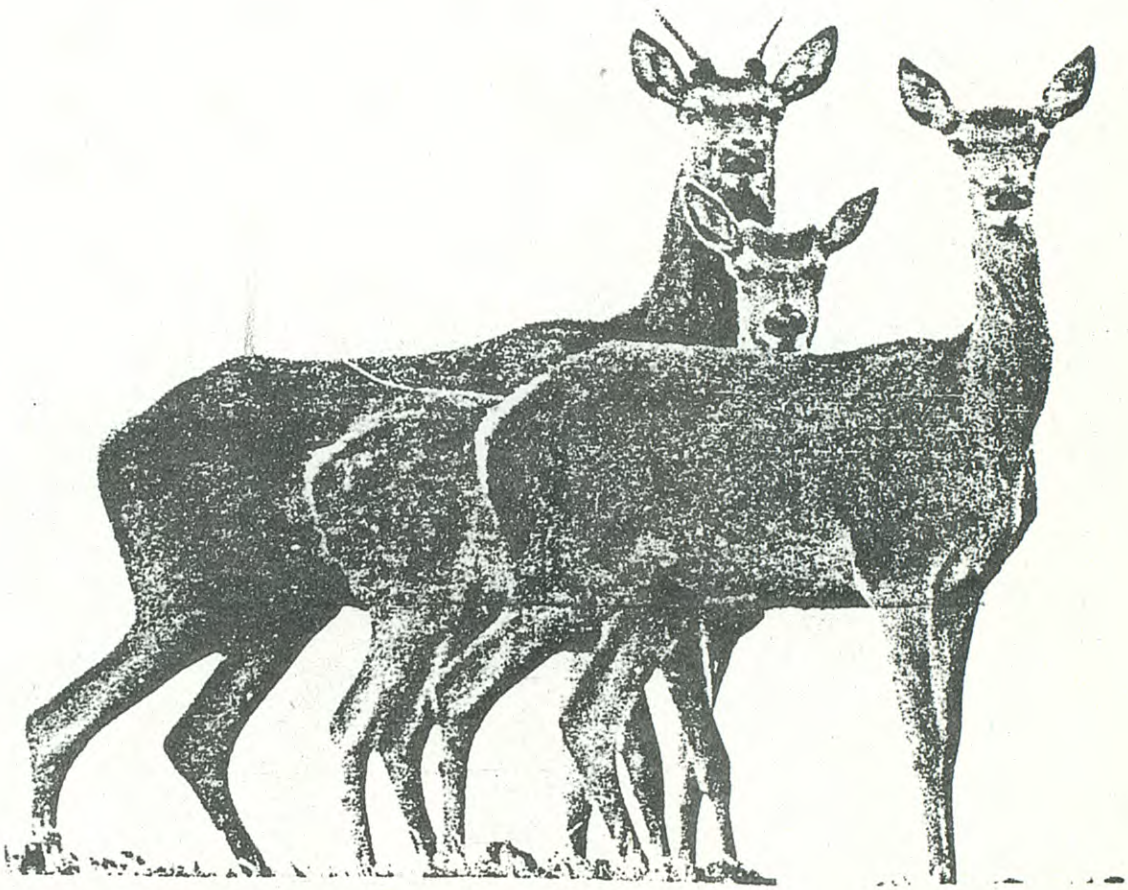

SYNTHESE DES TRAVAUX DU GROUPE CERF AU 12 OCTOBRE 1987

AVANT-PROPOS

Cet article reprend les termes d'un document adressé à Monsieur le Directeur Général de l'Office National des Forêts ; ce document avait pour objet de présenter le Groupe Cerf et de demander un comptage nocturne au phare sur le Massif Forestier de Moulière.

Le comptage devait se réaliser les 23 et 24 Février 1988 sous l'autorité technique du*CEMAGREF (Michel Denis, ingénieur écologue) mais les fortes pluies de l'hiver ayant rendues le terrain impraticable, ce recensement a ètè reporté au mois de mars.

GROUPE CERF

GROUPE CERF/GROUPE ORNITHOLOGIQUE DE LA VIENNE

Synthèse des travaux au 12 octobre 1987

Dans le présent dossier, Moulière sera évoquée sous trois appellations différentes :

. **Forêt domaniale de Moulière** : 4000 ha

. **Massif forestier de Moulière** : c'est-à-dire la partie domaniale additionnée des bois privés périphériques, 6000 ha.

. **Le Pays de Moulière** : Il s'agit d'une appellation plus large où les naturalistes de la région voient une unité écologique. Cette zone s'inscrit dans un triangle dont les sommets sont POITIERS, CHATELLERAULT et CHAUVIGNY et s'élargissant à l'est jusqu'à l'OZON, 30 000 ha.

ACTE DE NAISSANCE

Le Groupe CERF existe depuis l'automne 1983 et fonctionne en commission au sein du **Groupe Ornithologique de la Vienne** (association Loi 1901, agréée au titre de l'article 40 de la loi du 10 Juillet 1976 sur la Protection de la Nature).

Cette cellule est née de la passion d'une petite équipe de naturalistes pour un massif forestier et pour une espèce, mais aussi passion confrontée à des inquiétudes diverses : gestion cynégétique discutable, animaux déficients, agressivité des agriculteurs riverains...

LES OBJECTIFS DU "GROUPE CERF"

Le Groupe Cerf se propose, à travers la meilleure connaissance possible du terrain et de la littérature scientifique, d'apporter aux différents intervenants les éléments propres à améliorer la gestion du cerf élaphe en PAYS DE MOULIERE.

Sans aucun esprit polémique, nous présentons notre vision de la situation à la lumière des concepts scientifiques faisant référence, et nous n'hésitons pas à revoir nos prises de position au fur et à mesure de l'évolution des connaissances. Nous n'oublions pas non plus que le cerf évolue, dans nos régions, dans un paysage fortement humanisé, et loin d'oublier les paramètres anthropiques, ce qui serait irresponsable et illusoire, nous les intégrons à nos réflexions.

Le PAYS DE MOULIERE abrite en Poitou-Charentes-Vendée, la seule et unique population de cerfs digne de ce nom (surface du territoire et effectifs).

C'est une richesse .....

Les gestionnaires sont responsables de ce patrimoine commun et le Groupe CERF souhaite mettre toute son énergie dans la défense de cette espèce, dans le respect des contraintes biologiques, écologiques et économiques.

LES MOYENS DU "GROUPE CERF"

Le Groupe CERF, est une cellule de recherche, de reflexion et de communication. Pour atteindre ses objectifs, il favorise les études de terrain, la recherche bibliographique (sans aucune limite "idéologique") et les contacts avec la "mouvance CERF" (Chasseurs, forestiers, agriculteurs, associations diverses, administration).

. Nous avons donc multiplié les présences sur le terrain :

- en augmentant notre fréquentation,
- en suscitant l'intérêt des naturalistes pour l'espèce.

. Nous avons rencontré, au cours de stages que nous avons organisés, des spécialistes nationaux (DENIS et FORGET) qui nous ont traduit sur le terrain la théorie de leurs publications scientifiques.

. Nous avons constitué peu à peu, une bibliothèque sur le CERF ELAPHE et nous sommes actuellement en possession de 200 publications sur le thème.

. Enfin et c'est une part fondamentale de notre travail, nous rencontrons les gens du "système CERF". Sans esprit de polémique, nous faisons part de nos remarques, présentons nos idées, faisons des propositions.

La méfiance, voire la défiance, parfois l'ironie et l'agressivité, ont fait place avec le temps, à l'écoute et à l'acceptation. Un .long mais passionnant chemin reste à faire...

*****
***

PREAMBULE AUX RESULTATS DES TRAVAUX DU "GROUPE CERF"

Comme les bruits les plus fous et les plus flous circulaient en matière d'effectifs de cerfs sur le Pays de Moulière, les chiffres prenant un tour ahurissant au fur et à mesure que montaient les tensions, il devenait important de compter les animaux.

Le Groupe CERF rencontra plusieurs fois Monsieur CLOZURE, Directeur Régional O.N.F. sur ce thème.

Le Groupe CERF estimait la population du massif de Moulière fin 1984, à 250 cerfs et biches, sur un territoire d'à peine 6000 hectares (4 têtes pour 100ha)

Février 1985 : Le CEMAGREF, en la personne de Michel DENIS pilotait un comptage par la méthode des affûts et approches combinées.

Résultats :

- superficie recensée : 4 700 hectares
- effectif probable : 210 animaux (cerfs & biches).
- densité probable : 4,4 têtes par 100 Ha.
- Sex-ratio apparent : 1 mâle pour 1,6 femelle.

LES ETUDES DU "GROUPE CERF"

1) COMPTAGES AU BRAME :

. **Méthode** : Il s'agit de compter puis de cartographier les mâles qui brâment une même nuit. Reconduits d'année en année, de tels comptages permettent de "sentir" les tendances à la hausse ou à la baisse du cheptel de mâles.

Les comptages ont été menés de 1983 à 1987 (5 années) et à chaque comptage 3500 à 4000 hectares faisaient l'objet d'écoutes nocturnes. De 10 à 20 naturalistes ont participé à ces comptages. Chaque année pour éviter les échecs dus au mauvais temps, deux dates minimum ont été retenues. Dans les résultats ci-après, seule la meilleure donnée de chaque année a été prise en compte.

. **Résultats** : Rapportées à 5000 hectares, les données sont les suivantes :

moyenne = 26 cerfs

écart-type = 4

extrêmes : 23 et 32

Les dates optimum se situant toujours entre le 27 septembre et le 5 octobre.

. **Discussion** : Ces données n'ont pas une valeur absolue mais constituent un indice. Il est intéressant de noter que les données rapportées à 5000 hectares montrent une certaine stabilité, seuls les résultats de 1986 s'écartant quelque peu de la norme (très bonnes conditions d'observation).

Sachant que 35 à 40 % des cerfs brâment une même nuit en période optimum (O.N.F. ORLEANS in "les Naturalistes orléanais" N°2 1982) on peut faire une estimation du cheptel mâle (voir graphique) : ces estimations nous ramènent aux données issues du comptage de février 1985 et qui donnaient 85 cerfs environ.

A noter que les comptages de 1987 ont été rendus difficiles en raison des conditions météorologiques peu satisfaisantes. D'autre part, les deux derniers plans de chasse ont considérablement fait baisser l'effectif femelle, ce qui a eu pour effet de freiner d'autant les manifestations du brâme. Dans cette hypothèse les données de 1987 s'en trouvent sans doute sous-évaluées.

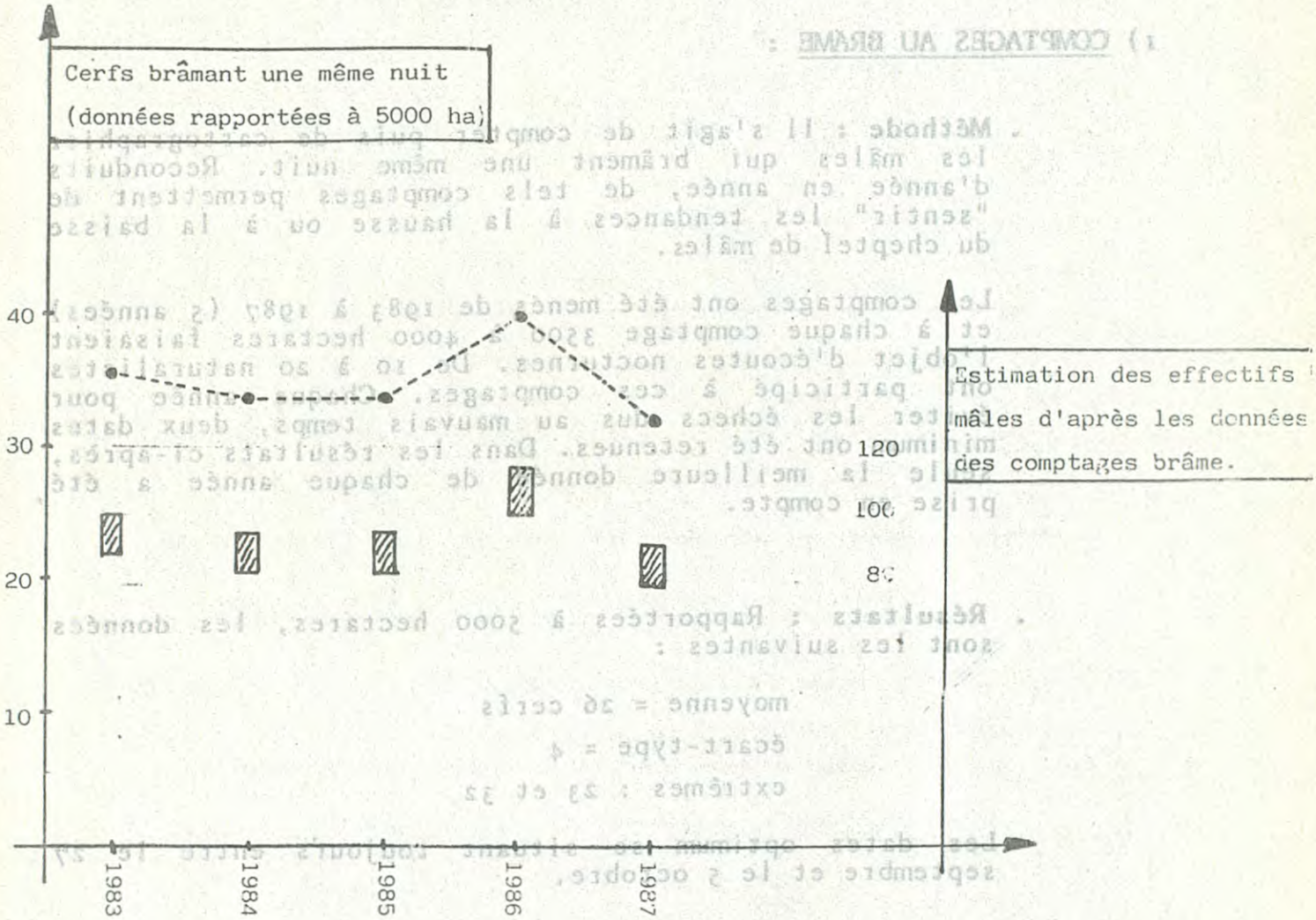

2) REUSSITE DE LA REPRODUCTION :

. Méthode : Afin d'avoir des éléments pour évaluer le taux de reproduction, nous avons systématiquement noté et décrit les groupes familiaux rencontrés au cours de sorties en forêt, en insistant sur la présence ou non de faons. Ce travail s'est déroulé durant l'été 1985.

. **Résultats** : 70% au moins de femelles étaient accompagnées d'un faon.

. **Discussion** : Il est probable que la réussite soit encore meilleure dans la mesure où les observations d'été sont rendues difficiles notamment par la hauteur de la fougère aigle.

Par contre, il serait plus intéressant de faire des comptages sur les cellules familiales en tout début de printemps car c'est alors le taux réel d'accroissement qui apparaîtrait.

Une équipe bien au point sur le plan technique doit pouvoir réaliser un tel comptage lors d'un dénombrement au phare tel qu'il est décrit plus loin.

3) <u>ENQUETE DAGUETS</u> :

. **Méthode** : Les daguets sont les mâles les plus faciles à observer. Leur ramure, très dépouillée, est simple à décrire.

Elle est le reflet :

1) de l'équipement génétique de l'animal,
2) des conditions écologiques du milieu où il vit,
3) des conditions psycho-sociales (relations mère/fils, stress, dérangement, dominance).

L'analyse de la population - daguets est intéressante car elle permet d'évaluer les potentialités de la population d'une part et d'autre part d'avoir une approche critique de la gestion du cheptel.

Les observateurs devaient classer les daguets rencontrés dans une des quatre catégories suivantes :

mauvais, moyens, bons ou exceptionnels.

. **Résultats** : Sur 44 données récoltées en 1984 et 1986.

. MAUVAIS (dagues plus courtes que les oreilles)

11 soit 25%

. MOYENS (dagues proches de la taille des oreilles)

14 soit 32 %

. BONS (dagues nettement plus hautes que les oreilles)

18 soit 41%

. EXCEPTIONNELS (grandes dagues à fourches)

1 soit 2%

A noter que nous n'avons utilisé que les données certaines et concernant des daguets de première tête.

. Discussion : Seul un quart des daguets sont franchement mauvais, ce qui correspond sur une tranche d'âge à une petite dizaine d'animaux qu'il serait souhaitable d'éliminer au cours de la campagne cynégétique.

Nous avons remarqué que souvent les très mauvais daguets étaient des animaux rejetés par le groupe ou la harde : il s'agissait sans doute d'orphelins, et leur comportement était fortement déviant. Résultat bien triste d'erreurs de chasse où l'on tire une mère allaitante sans tirer son jeune. Il semble impératif de donner des consignes de tir draconiennes afin d'éviter que des jeunes non sevrés soient séparés de leur mère. Eviter également à tout prix, le tir des meneuses de hardes qui ont un rôle sur le plan social.

Etablir un pronostic pour l'avenir d'un animal sauvage à partir d'un constat à 18 mois est délicat, mais le risque n'est pas bien grand chez les animaux très déficients (à éliminer) ou à l'inverse exceptionnels (à protéger impérativement).

4) SEX - RATIO :

. Méthode : Il est possible d'estimer le sex - ratio d'une population de cerfs à partir d'une collecte de fumées sufisamment nombreuses.

La méthode a été appliquée au secteur domanial du massif forestier de Moulière en novembre/décembre 1983.

. **Résultats** : 154 fumées ont été identifiées formellement comme pouvant être attribuées à un cerf ou une biche. Ces données sont insuffisantes et 200 auraient été nécessaires pour obtenir une meilleure signification statistique.

. sex-ratio trouvé à la suite de cette enquête :

1,26 biches pour 1 cerf (pour rappel : lors du comptage de 1985, 1,6 pour 1 cerf).

. La période post-brâme de cette enquête explique le résultat : présence encore de "grands cerfs" sur le massif.

. Ce résultat rapporté au comptage brâme de septembre 1983, permet de faire une estimation de la population dans son ensemble :

200 à 225 cerfs et biches sur le massif.

Pour mémoire : 210 animaux estimés lors du comptage officiel de février 1985.

. **Discussion** : Méthode intéressante, complémentaire du comptage brâme et qui permet d'avoir une approche assez précise du sex-ratio à une période donnée. Simple à mettre en oeuvre, elle peut être reconduite d'une année sur l'autre et devrait faire partie de la "panoplie-dénombrement" nécessaire à toute gestion raisonnée.

5) ANALYSE DES TROPHEES ET DES MACHOIRES :

(Vénerie : Equipage du Haut-Poitou)

. **Méthode** : Cette double analyse permet de dégager une typologie de la morphologie des cerfs de Moulière coupant court à toutes les idées fausses véhiculées

dans le grand public et dans la "mouvance-Cerf", à savoir :

. Opposition cerf de pays (petit à bois blancs) / cerf introduit (fort à bois noirs) ; la réalité étant beaucoup plus simple : les jeunes cerfs portent généralement de petits bois blancs et ceux-ci noircissent et grandissent avec l'âge.

. Le phantasme du grand cerf : l'idée reçue selon laquelle un cerf de 6 à 7 ans est un grand cerf à son apogée est fausse et tellement répandue que tous les moyens pour la combattre sont justifiés.

Les cerfs adultes (plus de 7 ans) sont rarissimes et le choix systématique des meilleurs cerfs en vénerie mène à un rajeunissement du cheptel mâle préjudiciable à l'espèce.

Moyens de travail :

a) **Mesures et analyse des bois** : trophées de chasse et mues.

b) **Analyse des mâchoires** : détermination de l'âge.

. lecture de l'usure du maxillaire inférieur gauche.
. coupe sagittale de la première molaire avec lecture à la loupe binoculaire X 20.

. **Résultats** : A ce jour, 54 cerfs pris en Moulière ont été analysés par ces techniques et les résultats sont les suivants :

Age	2	3	4	5	6	7	8	9
Nombre de cerfs	5	8	15	10	5	5	4	2
Total 54	28 jeunes 20 d'âge moyen					6 adultes		

Ce qui correspond à une moyenne d'âge, pour les prises, de 4 ans et 9 mois.

. **Discussion** : Sachant qu'une population mâle équilibrée est constituée pour 20% par des daguets (animaux de 1 à 2 ans), il serait logique que le prélèvement soit ajusté à cette proportion. Or , en 4 ans, sur le massif de Moulière, seuls 4 daguets ont été pris (1 en 1983/1984, aucun en 1984/1985, 2 en 1985/1986 et 1 en 1986/1987) : 4 daguets pour 111 cerfs prélevés! La logique aurait voulu qu'on en prît 22 au cours de ces 4 années de chasse.

A trop prélever dans les classes d'âge moyennes (ou anciennes, quand on trouve un cerf adulte, ce qui tient du miracle !) on écrase la pyramide des âges de la population et le moindre 12 cors de 5ème tête est aussitôt qualifié de grand cerf.

L'analyse des coupes de molaires n'a, quant à elle, pas donné les résultats escomptés. En effet, les cernes d'accroissement du cément sont absentes dans de nombreux cas ; cependant on note la présence de cernes chez les cerfs les plus beaux, ce qui nous amène à formuler une hypothèse. Il est connu que cette technique de détermination de l'âge porte surtout ses fruits sous les climats les plus continentaux, c'est-à-dire là où les saisons sont les plus marquées, donc là où les régimes alimentaires se trouvent très tranchés. Cette technique est très difficile (voir impossible) en région de type océanique (en Ecosse par exemple) car les cerfs utilisent alors un même espace tout au long de l'année, et la nourriture ne varie guère. Pour ce qui est des cerfs de Moulière, on peut les classer en 2 groupes :

a) Les sédentaires qui ne quittent pas le massif et s'alimentent donc en fonction des disponibilités forestières.

b) Les "nomades" qui, au gré des saisons, profitent des opportunités alimentaires, grosso-modo :

. Hiver : forêt et bois
. Eté : cultures riveraines

Ces cerfs ont un régime alimentaire annuel de type bimodal et qui leur profite. La séparation nette entre ces deux types d'alimentation favorise l'apparition de cernes d'accroissement inter-radiculaires.
Cette hypothèse demanderait bien sûr à être vérifiée par un plus grand nombre de données.

EVOLUTION ET PERSPECTIVES

Modèle théorique de l'évolution du cheptel-cerf sur le massif forestier de MOULIERE
(sur la base du comptage du 20 février 1985)

Considérons le cheptel comme sous-estimé ne serait-ce que pour la couverture du massif lors du comptage et donnons la base suivante :

260 animaux sur 6000 ha c'est-à-dire
4,33 au 100 ha, 100 cerfs et 160 femelles.

---

* Accroissement 1985 96
Eté 1985 .....100 + 48 cerfs et 160 + 48 biches
Ouverture de la chasse, septembre 85 : 148 cerfs et 208 biches

Prélèvement 1985/1986
. accidents, braconnage etc ..... 10 et 10
. chasse ..... 25 et 50

Reste en AVRIL 1986 ..... 113 cerfs et 148 biches

* Accroissement 1986 90
Eté 1986 ..... 113 + 45 cerfs et 148 + 45 biches
Ouverture de la chasse, septembre 1986 : 158 cerfs et 193 biches

Prélèvement 1986/1987 :
. accidents, braconnage etc ..... 10 et 10
. chasse ..... 35 et 66

Reste en AVRIL 1987 ..... 123 cerfs et 127 biches

* Accroissement 1987 76
Eté 1987 ..... 123 + 38 cerfs et 127 + 38 biches
Ouverture de la chasse, septembre 1987 : 161 cerfs et 165 biches

Prélèvement 1987/1988 :
. accidents, braconnage etc ..... 10 et 10
. chasse ..... 45 et 62

RESTERA DONC EN AVRIL 1988 : 106 cerfs et 93 biches, soit 199 animaux (3,31/100ha)

Ce modèle, qui reste théorique, permet de rétablir le sex-ratio à l'équilibre souhaité, ce qui est tout à fait profitable à l'espèce.

Le chiffre de départ (100 cerfs et 160 biches) peut être malgré le sérieux de l'opération, entaché d'erreur, et selon le taux de cette erreur, on obtient, avec ce même modèle théorique, des résultats très différents pour avril 1988.

Par exemple :

Si en février 1985, l'erreur est de 20% :

. surestimation ..... en avril 1988, restent 34 cerfs et 9 biches
. sousestimation ..... en avril 1988 restent 151 cerfs et 150 biches

Si en février 1985, l'erreur est de 10% :

. surestimation ..... en avril 1988, restent 63 cerfs et 44 biches
. sousestimation..... en avril 1988, restent 122 cerfs et 115 biches

(Ici l'erreur ne tient compte que de l'effectif global en conservant un sex-ratio de 1 cerf pour 1,6 biches).

On voit également, à la lumière de ces quatre cas de figure, qu'une différence minime au départ (Avril 1985) donne des résultats très différents à "l'arrivée" (avril 1988) et cela avec un même prélèvement.

Une population de cervidés est fragile, de par son organisation sociale notamment. Un prélèvement trop fort, au-delà de la chute des effectifs, entraîne une modification du comportement, de l'occupation de l'espace et des liens sociaux. Au cours du brâme 1987, par exemple, nous n'avons noté, contrairement aux années précédentes, aucune harde, mais de petits groupes (2 à 3 animaux voire 4) isolés :

. femelle + faon
. femelle + faon + mâle
. femelle + femelle + mâle
. femelle + femelle + faon + mâle
. femelle + faon + bichette (ou daguet)...rare!

Ce qui signifie, qu'avant le plan de chasse 1987/1988, la population présente déjà un faciès désorganisé.

Un prélèvement important, drastique, comme ceux des années 1985/1986, 1986/1987 et 1987/1988 a sans aucun doute de grandes conséquences, et le Groupe CERF préconise la mise en place d'un comptage pour évaluer la situation à la suite des trois plans de chasse précités.

Conscients des difficultés d'organisation et de financement que peut représenter un recensement du type "APPROCHES et AFFUTS COMBINES", nous proposons la mise en oeuvre d'une méthode souple, légère, peu coûteuse, et efficace :

> Le comptage nocturne au phare (référence : ONC, Bulletin Mensuel -Notes techniques-, N° 62, Octobre 1982, "Méthodes de recensement des populations de cerfs")
> Voir photocopie ci-jointe.

Ce type de comptage a, en outre, l'avantage de pouvoir être renouvelé tous les ans, et plus qu'une donnée absolue, il permet d'obtenir une valeur relative comparable d'une année à l'autre.

Cependant, complété par d'autres techniques de comptages (brâme, sex-ratio...) cet indice peut permettre d'aller jusqu'à une réelle évaluation du cheptel.

Il nous reste à souhaiter que ces comptages, outils indispensables à toute gestion saine, débouchent sur une pratique cynégétique moderne, mais s'intégrant dans la tradition.

Ainsi, à partir de 1988, il serait intéressant de se donner un objectif (à la baisse, à la hausse ou au maintien) en fonction des résultats du comptage dans quatre ou cinq années.

Cet objectif sera bien sûr déterminé par la capacité d'accueil du massif. Cette capacité reste bien sûr à définir, car là encore, les chiffres les plus fous circulent et qui vont de 1 à 5 animaux aux 100 hectares, ce qui pour 6000 hectares donne des extrêmes de 60 à 300 bêtes.

Le Groupe CERF, pense que le massif de Moulière peut tenir en charge un minimum de 2,5 animaux au 100 hectares soit 150 cerfs et biches.
Notre calcul est fait à partir de l'indice d'Ueckerman.

Les trois plans de chasse 1985/1986, 1986/1987 et 1987/1988 sont drastiques et saignent la population, notamment celle des biches.Les effets sur les cerfs se feront sentir dans les années à venir, car les naissances vont très nettement diminuer

Moulière est un pays à cerfs et ce massif magnifique qui fait le bonheur de tous, promeneurs, chasseurs, naturalistes, forestiers ne serait plus, sans la vie qui l'anime, vie où le cerf joue un rôle de premier plan.

N'éliminons pas le Cerf en Moulière, mais jouons la carte de la gestion quantitative et qualitative dans le respect de l'animal-roi.

Groupe CERF -Octobre 1987-